



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



Colloque Bio-énergies 2008

Biocarburants ou bioénergies ?

Par Gilles Bourque, 28 juin 2010

Le recours aux énergies alternatives à base de produits agricoles pose de nombreuses controverses. Pour les défenseurs de ce recours, ça permet de diminuer la dépendance envers les pays producteurs de pétroles tout en offrant des opportunités pour la diversification des économies rurales, la création d'emplois et de nouveaux revenus agricoles. Pour les opposants, le développement de cette filière exacerbe la crise alimentaire en haussant les prix de certains produits de base et ne parvient même pas, dans le cas de l'utilisation du maïs, à réellement diminuer les émissions de GES.

S'il ne fait maintenant plus de doute que la filière maïs des biocarburants n'offre pas une alternative durable au pétrole, on voit néanmoins surgir une multitude de nouvelles solutions permettant d'atteindre des objectifs énergétiques, économiques, sociaux et environnementaux dans ce secteur. C'est pour mieux comprendre les divers enjeux de ce secteur au Québec que le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), en collaboration avec Nature Québec et l'Institut du Nouveau Monde, ont tenu l'an passé le colloque Biocarburants ou bioénergies ? De l'énergie par et pour le monde !, dont les actes viennent de paraître sur le web.

Le colloque a permis de démystifier ces sources d'énergie, et de percevoir les opportunités les plus profitables qui s'offrent aux producteurs agricoles et forestiers. La présentation d'une vitrine de projets, et en particulier d'entreprises coopératives en bioénergies, permet en tout de constater tout le potentiel de ce secteur pour le développement local, dans une perspective plus durable.

Les organisateurs annoncent qu'un outil d'aide à la décision sera disponible sous peu, qui permettra d'aider les producteurs agricoles et forestiers dans leur réflexion sur les critères qui guident leurs choix en bioénergies.

« On l'oublie trop souvent, le développement durable doit tenir compte à la fois des impacts sociaux,

économiques et environnementaux dans une perspective d'équité et de redistribution des richesses et en tenant compte des échelles locale, nationale et internationale. En ce sens, le mouvement coopératif, par les valeurs de démocratie, de prise en charge et d'équité qu'il transporte, est un intervenant aux premières loges du débat qui nous préoccupe » souligne Hélène Simard, présidente - directrice générale du CQCM.